



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

édition et imprimerie

Question écrite n° 84097

Texte de la question

M. Manuel Valls souhaite attirer l'attention de M. le Premier ministre sur la situation de l'imprimerie Hélio-Corbeil. L'industrie papetière est implantée à Corbeil-Essonnes depuis 1827. Elle a marqué le paysage économique et social. En annonçant plus de 130 suppressions d'emploi, en gelant encore tous les projets d'investissement sur le site, la société Québecor condamne une imprimerie longtemps fleuron industriel d'Île-de-France. Pour les salariés, les citoyens et les élus, cette situation n'est pas supportable. Les plans d'investissement qui avaient fait l'objet d'un accord entre la direction et les représentants des salariés n'ont pas été respectés. Alors que les salariés se battent pour sauver leurs savoir-faire, leurs emplois et un outil de production auquel ils sont attachés, la direction continue de refuser d'évoquer toute possibilité de relance d'une unité qui comporte pourtant de nombreux atouts. Cette imprimerie risque donc de disparaître à cause du refus de ses dirigeants de lui construire un avenir. Le projet industriel alternatif présenté par les salariés et les syndicats démontre pourtant qu'il est possible de pérenniser l'activité d'Hélio-Corbeil. La population de la commune est attachée à cette activité économique appartenant à son patrimoine industriel. Compte tenu du contexte, il souhaite donc connaître les intentions du Gouvernement sur ce dossier très sensible pour le bassin de vie d'Évry-Corbeil. - Question transmise à M. le ministre délégué à l'industrie.

Texte de la réponse

Québecor a annoncé, le 12 septembre 2005, un plan de restructuration qui prévoit la suppression de 133 postes sur un total de 256 salariés. La direction de cette entreprise, selon la note qu'elle a communiquée, explique cette décision par la mauvaise conjoncture, des prix en forte baisse, des frais salariaux élevés et une productivité insuffisante au regard de celle constatée ailleurs dans le groupe, qui emploie environ 35 000 salariés dans le monde. L'ensemble de ces facteurs conduisent à des pertes d'exploitation de 3 millions d'euros en 2005. Les représentants des salariés, quant à eux, expliquent la baisse de compétitivité du site par des volumes de production et des investissements insuffisants. Il semble que les volumes de travail en faveur du site soient suffisants pour assurer la poursuite d'une exploitation positive après restructuration. Des investissements d'amélioration sont d'ailleurs prévus par la direction de cette entreprise dans l'atelier de gravure d'Hélio-Corbeil afin de préserver sa pérennité. Le Gouvernement n'entend pas, toutefois, s'immiscer dans les décisions de cette entreprise, même si la perte de 133 emplois est infiniment regrettable. Le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle et ses services suivent avec une grande attention les négociations en cours entre la direction et les représentants du personnel dans le cadre de la procédure d'information et de consultation du plan de sauvegarde de l'emploi, procédure prévue et encadrée très rigoureusement par le code du travail. Ouverte au mois de septembre 2005, elle devrait s'achever au mois de mars 2006. Les services de ce ministère ont, dès le commencement de la procédure, mené une médiation entre les deux parties afin de rapprocher leurs positions respectives. Les pouvoirs publics veilleront bien entendu à ce que les mesures d'accompagnement social des salariés licenciés soient de qualité et à ce que l'entreprise respecte l'obligation de revitalisation du bassin d'emploi de Corbeil, conformément à la loi de cohésion sociale du 18 janvier 2005, à hauteur du nombre d'emplois disparus. S'agissant plus généralement des problèmes structurels que connaît le secteur de

l'imprimerie, le Gouvernement souhaite engager un dialogue avec l'ensemble des parties prenantes pour anticiper les mutations économiques, inéluctables dans certains secteurs d'activité, notamment ceux à haute implication de main-d'oeuvre. Le Gouvernement note que l'investissement était plutôt bien orienté en 2005 et que cette tendance semble s'accélérer en 2006. Cette évolution témoigne de la redynamisation du tissu industriel français, dans un contexte de promotion de l'innovation par le Gouvernement au travers d'un certain nombre de mesures qui ont été annoncées, notamment celles relatives à l'agence pour l'innovation industrielle et à l'agence pour la recherche.

Données clés

Auteur : [M. Manuel Valls](#)

Circonscription : Essonne (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 84097

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 janvier 2006, page 812

Réponse publiée le : 28 mars 2006, page 3425